

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 74 (2010)
Heft: 293-294

Artikel: Standardisation, koinéisation et l'historiographie du français
Autor: Lodge, Anthony
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Standardisation, koinéisation et l’historiographie du français

1. Introduction

Après des historiens du français, on assiste depuis quelques années à une plus grande ouverture sur les questions de la variabilité de cette langue, et des forces tendant à la divergence qui s’exercent sur elle, tant en Europe qu’à travers le monde (voir, par exemple, Chaurand 1999, Rey *et al.* 2007). On s’en félicite vivement. Mais voilà que, récemment, les organisateurs du *Romanistentag*, tenu à Bonn en septembre 2009, nous invitent à diriger une nouvelle fois notre attention sur les forces inverses tendant à la convergence¹ : dans la thématique de la section 1.1 de ce congrès, nous trouvons associés deux concepts linguistiques qui occupent normalement des domaines séparés de notre discipline, standardisation et koinéisation. Ce choix nous a semblé digne d’attention : les processus désignés par ces termes sont des processus continus (‘on-going’) qui orientent tous les deux en effet vers le nivellement de différences dialectales² (et, plus généralement, diasystématiques), quoique par des cheminements radicalement différents. La standardisation comporte l’imposition *par le haut* d’une langue de référence (ou exemplaire) et associée normalement au pouvoir politique ; la koinéisation reflète l’émergence *par le bas* d’une variété supra-régionale incorporant des formes tirées des différents dialectes en contact et des autres variétés en jeu, et nivelant les variables les

¹ Une première version de cette étude est publiée dans les actes de ce congrès (en cours de publication).

² Je donne ici au terme *dialecte* le sens large qu’il possède dans la linguistique anglo-saxonne - ‘varieties of a language used by groups smaller than the total community of speakers of the language’ (Francis 1983, 1). Ceci nous permet de mieux cerner les affinités entre les parlars de groupes constitués sur une base sociale (les *sociolectes*) et ceux de groupes constitués sur une base géographique (les *dialectes*, dans le sens traditionnel du terme).

plus encombrantes³. Dans cette étude, nous soutiendrons que l'historiographie du français, axée prioritairement sur le processus de la standardisation, devrait accorder une place plus large aux phénomènes associés à la koinéisation.

La standardisation a toujours été au cœur des préoccupations des romanciers, associée, comme elle l'est, à l'émergence des 'nations' et de la 'grande littérature'. La koinéisation, au contraire, reste pour beaucoup un néologisme, appartenant surtout aux créolistes. Lorsque l'on compare le fonctionnement de ces processus, deux choses frappent :

- (1) La standardisation affecte seulement un nombre limité de langues, la plupart des langues du monde n'ayant pas une forme standardisée. La koinéisation, en revanche, se produit dans toutes les langues où les locuteurs de dialectes différents viennent régulièrement en contact.
- (2) La standardisation concerne en premier lieu la langue écrite et le style formel (la *Distanzsprache*), ses effets étant plus faibles dans la langue orale familière. La koinéisation, en revanche, se produit essentiellement dans la langue parlée, et concerne surtout le vernaculaire (la *Nähesprache*).

Dans nos tentatives de mieux comprendre les forces de convergence qui ont été à l'œuvre dans l'histoire du français, il est peut-être temps d'accorder une place plus importante aux processus que l'on regroupe actuellement sous la rubrique 'koinéisation', et de voir, éventuellement, comment les deux types de processus interagissent entre eux. Rien n'empêche, par exemple, qu'une koinéisation ne soit à l'origine d'une standardisation, et qu'une langue standardisée ne contribue à la formation de nouvelles koinés orales.

2. Standardisation

Il est difficile de faire l'histoire du français sans accorder une large place à la standardisation. Sur le plan heuristique, organiser une histoire de la langue autour de la langue standard est peut-être le moyen le plus commode de lui conférer un bon niveau d'unité et de cohérence. Les problèmes de sources soulevés par l'histoire de parlars non-standard sont, d'ailleurs, graves et souvent insolubles. Enfin, le poids de la 'norme' est vraisemblablement plus lourd en français que dans les autres langues d'Europe, et ceci est un fait qu'il convient d'expliquer.

³ J'utilise le terme *koinéisation* dans un sens assez large : le développement de dialectes nouveaux, plus ou moins stables, à la suite de contacts réguliers entre dialectes différents, entraînant le mélange et le nivellement de formes dialectales.

Lorsque nous avons rédigé une histoire du français (Lodge 1993), nous l'avons basée sur une analyse des processus inhérents à la standardisation (Haugen 1968) : *sélection* du dialecte le plus prestigieux (XIII^e s.), *élaboration* des fonctions surtout écrites (XIV^e-XVI^e s.), *codification* de la norme (XVII^e-XVIII^e s.), *acceptation* de la langue standard par l'ensemble de la population (XIX^e-XX^e s.). Pour mieux comprendre la standardisation du français, la typologie proposée par Haugen est extrêmement commode. Elle nous permet en particulier de sortir le français du ghetto de l'unicité et d'analyser son évolution en des termes invitant à la comparaison avec celle d'autres langues. Mais, depuis la publication de notre histoire, nous ne cessons d'en découvrir les limites :

- (1) Le dernier stade dans la typologie de Haugen – celle de l'acceptation – est désormais atteint, laissant entendre que c'est la fin de l'histoire. Notion absurde. Comment traiter de l'évolution actuelle et future d'une langue standardisée ?
- (2) Étudier le passé de la langue surtout du point de vue de la standardisation, dont l'objectif est la suppression des dialectes et de la variation, ne nous prédispose-t-il pas à marginaliser les parlers vernaculaires ?
- (3) Couler l'histoire d'une langue dans la grille qu'Einar Haugen a développée pour traiter les problèmes de planification linguistique (surtout dans les nouvelles nations nées de la décolonisation), ne nous pousse-t-il pas à concevoir cette histoire comme une longue série d'interventions étagées ?

La première de ces questions est celle des 'changements en cours' qui constitue une des préoccupations majeures de la sociolinguistique labovienne (voir Labov 1994 et 2001). Nous n'entendons pas nous y engager ici. Ce sont les deux dernières questions qui feront l'objet de la présente étude.

2.1. *Standardisation et idéologie normative*

La notion de 'langue standard' prête à équivoque : tantôt c'est une variété de langue comme une autre, munie d'une existence empirique réelle et admettant une certaine marge de variabilité, tantôt c'est une entité moins tangible – un ensemble de normes abstraites auxquelles l'usage réel se conforme de façon plus ou moins stricte. C'est dans ce second sens que je vais utiliser le terme ici, car une langue standard se manifeste surtout à l'écrit et il est fort difficile, dans la pratique, de trouver des locuteurs qui la parlent à l'état pur. Je distinguerai donc entre 'langue standard' (ensemble de normes abstraites) et 'langue standardisée' (ensemble de variétés réelles, plus ou moins proches

du standard). Pour James et Lesley Milroy (Milroy 2001), une langue standard est une construction maintenue dans les esprits des locuteurs par tout un appareil idéologique qu'ils baptisent 'idéologie normative'⁴, et qui vise essentiellement la domestication sinon la suppression de la variation et du vernaculaire. Dans les sociétés hautement alphabétisées, la langue standard possède une importance et un prestige si grands que les locuteurs se persuadent facilement qu'elle constitue la seule forme valable et légitime de la langue. Les linguistes ne sont pas à l'abri de telles idées, et il est évident que l'historiographie du français, comme celle de l'anglais (Milroy 2003, 366), en est fortement imprégnée.

Les premières histoires de la langue française, composées à la fin du XIX^e siècle, avaient ouvertement pour fonction de légitimer par l'histoire le triomphe de la langue 'nationale' au détriment des dialectes et des formes vernaculaires (voir Hafner 2006). Mais, même en ce début du XXI^e siècle, les démons du prescriptivisme ne sont pas encore exorcisés: on continue à se préoccuper de la 'qualité de la langue' (Eloy 1995), alors que ce qui est en cause c'est le respect / non-respect des normes prescriptives. La synecdoque qui fait du français standardisé le français tout court remonte loin dans le discours prescriptif, et non seulement en France (voir Joseph 1987, 27). La persistance d'attitudes normatives se trahit, à l'état latent, dans le choix de métaphores. Tantôt c'est la métaphore *anthropomorphique* - naissance du français à l'époque carolingienne, enfance de la langue aux XII^e-XIII^e siècles, adolescence en moyen français, sobre maturité apportée par les grammairiens au XVII^e siècle (voir Guiraud 1966, 13). On va jusqu'à parler d'une 'langue orpheline' (voir Cerquiglini 2007), comme si la langue vivait de sa vie propre, comme un être humain, susceptible de mûrir avec l'âge. Tantôt c'est la métaphore *architecturale* - sousbassements de la langue posés par les petits-fils de Charlemagne, forteresse féodale sous Saint Louis, château renaissance sous François I^{er}, et enfin imposant édifice classique sous Richelieu. La langue s'améliore avec le progrès du pouvoir central. On se plaît à voir des écrivains ouvrant à la 'construction du français'. Pour les puristes, la langue est toujours en train de tomber dans un état de délabrement.

2.2. Standardisation et aménagement linguistique

La typologie des processus de standardisation proposée par Haugen nous aide à relativiser l'histoire du français et à devenir, peut-être, plus objectif à son égard. Mais elle n'est pas sans mener le linguiste vers de nouveaux écueils:

⁴ Je définis *idéologie* comme une vision du monde qui explique et justifie un ordre social existant.

développée pour traiter des problèmes de planification linguistique, cette typologie risque de renforcer une tendance volontariste, déjà bien enracinée, qui accentue le rôle de l'État et qui traite l'histoire du français, parfois dans une perspective téléologique, comme une longue série d'interventions politico-administratives. Certains semblent concevoir la langue française comme une sorte de jurisprudence, un système de lois, analogue au code civil, au code criminel etc. Est-il possible que les comportements langagiers de millions de locuteurs dans l'intimité de leurs interactions quotidiennes soient réglés par des arrêtés ministériels ? L'historiographie traditionnelle se préoccupe peu, en fait, des questions théoriques posées par le changement linguistique. C'est du moins ce que l'on peut conclure de la tendance visible chez tant d'historiens du français à se lancer directement dans 'la préhistoire', 'la proto-histoire', 'les origines' de la langue, sans considération préalable des principes régissant son évolution⁵. Cette fragilité théorique se traduit, dans le corps des ouvrages, par une grande simplification des concepts de 'langue', de 'société' et de 'changement linguistique'.

Dans les histoires les plus simplificatrices, la 'langue' se réduit, comme nous l'avons vu, à la langue standardisée, et la 'société' assume une forme pyramidale avec, au sommet, le pouvoir et, plus bas, la masse plus ou moins indifférenciée des locuteurs. Les auteurs voient peu de rapports entre l'histoire sociale, économique et démographique et la linguistique historique. Quant au 'changement linguistique', l'attention se porte avant tout sur l'usage des groupes situés 'au sommet' (la haute administration, les grands écrivains). Les locuteurs ordinaires peuvent innover, mais, chez eux, il s'agit moins de *changements* que de *fautes*. Seules les innovations pratiquées par les détenteurs de la norme font l'objet d'analyses sérieuses. On préfère, dans ces cas, que les changements résultent de l'impulsion de mécanismes purement internes, et qu'ils soient d'origine endogène plutôt qu'exogène. On tend à minimiser les effets de contacts de dialectes et de langues : pour les linguistes d'autrefois il s'agissait de 'la pureté' de la langue, mais, pour les linguistes contemporains travaillant dans la lignée structuraliste, les mélanges brouillent peut-être trop les pistes⁶. Enfin, pour ce qui est de la propagation à l'intérieur de la société des innovations linguistiques, elle se fait normalement de haut en bas, suivant

⁵ On a parfois l'impression qu'il s'agit davantage de célébrer le passé de la langue, dans la tradition de du Bellay, que de l'analyser. Cela fait contraste avec l'approche adoptée par Berschin, Felixberger et Gæbl (2008) qui consacrent un premier chapitre fort riche aux principes de base de la linguistique historique.

⁶ On néglige le fait reconnu il y a longtemps que le degré d'exposition d'un dialecte aux influences extérieures se répercute directement sur son rythme d'évolution (voir Andersen 1988).

les besoins du ‘nation-building’, les locuteurs ordinaires se voyant cantonnés dans un rôle marginal et essentiellement passif.

Si cette image de l’approche standardisante tient quelque peu de la caricature, ce n’est pas pour détruire la valeur des travaux de nos ancêtres et de nos collègues. Nous cherchons seulement à mettre en relief la fragilité d’une approche axée sur la langue standard qui se contente trop souvent d’explications historiques à l’écart de toute théorie des mécanismes du changement linguistique, et qui laisse hors champ les principaux intéressés que sont les locuteurs. J’en citerai rapidement ici deux exemples, avant de m’étendre plus longuement sur un troisième dans la deuxième partie de cette étude.

2.3. Exemple 1 : les ‘origines du français’

La première phase de standardisation, dans la typologie de Haugen, concerne la *sélection* du dialecte à la base de la langue standard. Pour les linguistes du XIX^e siècle, désireux d’une filiation directe entre le latin et le français moderne, le dialecte sélectionné fut naturellement celui de l’Île-de-France, qu’ils ont baptisé le ‘francien’. Les linguistes des années 80 (voir Chaurand 1983, Bergounioux 1989) ont réalisé, correctement, que le français standard comporte trop d’éléments importés d’autres dialectes pour pouvoir remonter à un dialecte médiéval ‘pur’ (le francien en l’occurrence). La base du français standard devait être une variété mixte. Comment expliquer la formation de cette koinè supra-régionale, de haut prestige et intégrant des modèles diaphasiques divers ? Pour l’historiographie standardisante, répugnant à l’idée d’une langue métissée, il a fallu que la koinè d’origine résulte au moins de choix délibérés et rationnels. Elle aurait donc été la création d’un cénacle de clercs éclairés agissant au X^e siècle dans les intérêts à long terme de la ‘Nation’ (voir Cerquiglini 1991, 120-124). Comment expliquer la propagation de cette koinè écrite dans la langue orale de la société plus large ? Elle aurait été adoptée comme langue parlée d’abord par les classes supérieures, et par la Royauté en particulier, avant d’être diffusée du haut de la pyramide dans la masse des locuteurs, un peu comme le français l’a été par la dictée dans les écoles primaires de la Troisième République. L’on soutient que ‘le *françois* qui s’exportait de Paris au Moyen Âge était davantage celui qui s’écrit que celui qui se parle’ (Rey *et al.* 2007, p. 144), comme si les innombrables échanges personnels et commerciaux entre Paris (à l’époque le plus grand marché européen) et les différentes provinces pouvaient s’effectuer autrement que par voie orale.

Si nous définissons la ‘langue’ comme la langue écrite et en même temps littéraire, cette ‘langue’ trouvera ses origines, par définition, dans les textes

écrits, dans un milieu clérical. Mais ceci est un truisme qui, par surcroît, va à l'encontre des principes les plus fondamentaux de la linguistique ; en particulier, celui de la primauté de l'oral. Si nous rejetons la synecdoque prescriptiviste pour donner à 'la langue' une définition basée sur sa nature essentiellement orale, la vision des débuts du 'français' que nous venons d'évoquer est dénuée de sens. Il est important de bien connaître l'évolution des systèmes d'écriture, comme le fait de façon exemplaire Serge Lusignan (Lusignan 2004) pour le français médiéval. Les documents écrits sont, chacun le sait, notre principale voie d'accès aux états passés de la langue. On a du mal à concevoir la standardisation sans le développement de l'écriture. Mais cela ne permet pas d'identifier la forme écrite avec la 'langue' elle-même⁷.

Dans le monde contemporain, largement alphabétisé, il se peut fort bien qu'une standardisation soit basée sur l'écrit. La réussite de l'hébreu en Israël nous en offre un exemple éclatant. Dans les langues européennes standardisées depuis le XVI^e siècle, la permanence et le pouvoir de l'écrit ont eu un rôle important dans la formation et la diffusion des normes orales. Mais, dans une société médiévale largement illettrée, où la première langue écrite fut une langue étrangère (le latin), il est difficile de voir comment une koinè écrite, en langue vulgaire, aurait pu prendre une dimension orale et se propager comme langue parlée. Il serait bien plus fructueux de chercher les origines de la koinè à la base du français standard dans les processus habituels de la koinéisation, pour lesquels toutes les conditions étaient réunies à Paris à cette époque – une explosion démographique, due essentiellement à l'immigration, amenant un brassage dialectal dans la masse des locuteurs. Cela serait tout à fait en accord avec ce que l'on voit arriver dans les grandes villes qui émergent dans le monde actuel. Contempler le développement du français au moyen âge sans prendre en compte l'évolution démographique et sociale de sa communauté de locuteurs et, en particulier, la profonde restructuration économique du nord de la France amenée par l'urbanisation et par la croissance en particulier de Paris aux XII^e-XIII^e siècles, ressemble à une tentative de natation dans une piscine vide.

2.4. Exemple 2 : 'l'extension du français en France'

Lorsqu'on arrive au XXI^e siècle, la quatrième phase de la standardisation – l'*acceptation* de la langue standard par l'ensemble de la population – est

⁷ L'on se rappellera que c'est le rejet d'une idéalisation analogue chez les générativistes qui a poussé W. Labov vers une linguistique qu'il a appelée 'secular', c'est-à-dire axée sur l'usage de locuteurs réels plutôt que sur un monde idéal (voir Trudgill 2003, 117-118).

quasiment accomplie. Je n'entends pas par là qu'en français la variation linguistique a disparu. Dans cette langue l'écart entre les normes de la langue standard et celles du vernaculaire est particulièrement large, mais la variation a perdu son caractère principalement géographique. Au cours des deux derniers siècles, les langues et dialectes régionaux ont été évincés d'une manière bien plus complète que dans les pays voisins. Comment expliquer cet impressionnant mouvement d'unification linguistique ? L'historiographie traditionnelle n'oublie pas les progrès survenus dans le domaine des communications et l'accroissement de la mobilité géographique, mais elle met l'accent avant tout sur l'action de l'État et, en particulier, sur celle de l'école. C'est surtout l'école qui aurait amené 'le recul, la fragmentation, l'infériorisation, la clôture des patois et des langues différentes, face au français dominant, normalisé, imposé' (Rey *et al.* 2007, p. 973). Dans ce modèle, le rôle des locuteurs ordinaires se limite essentiellement à accepter ('comme des victimes' diront les régionalistes) les innovations linguistiques diffusées d'en haut par les 'autorités', les français régionaux qui subsistent étant essentiellement du français standard coloré par le substrat dialectal, chez les gens plus ou moins scolarisés.

Nul ne niera le rôle de l'alphabétisation et de l'école dans la diffusion de la langue standard et de l'idéologie normative, mais ce qui frappe dans la situation actuelle du français, c'est que l'unification géographique se fait non seulement au niveau de la langue formelle, officielle, mais aussi au niveau de la langue vernaculaire (voir Armstrong 2002, 2009). David Hornsby a étudié récemment le nivellement du dialecte *chti* dans la région de Lille-Roubaix (voir Hornsby 2006). Il décrit comment le dialecte traditionnel se voit supplanter dans ces villes, non pas par le français standard, mais par un français vernaculaire proche du 'français populaire'. Il est difficile d'attribuer à l'école républicaine la diffusion d'un français autre que le français normé, ce qui nous incite à penser que le français parlé s'uniformise, géographiquement, non seulement 'par le haut', non seulement par les forces standardisantes, mais aussi, 'en bas' par un processus de nivellement dialectal, qui tient de la koinéisation⁸. Visionner l'évolution de la langue uniquement dans la perspective 'top-down' de la standardisation nous pousse trop souvent vers des simplifications excessives. La Grande Révolution politique a vraisemblablement moins fait pour l'unification linguistique du pays que la révolution industrielle et les tranchées de la Grande Guerre (cf. Frei 1929).

⁸ Voir à ce propos un numéro spécial du *Journal of French Language Studies* consacré aux dynamiques de « standardisations partielles » en français (Armstrong et Blanchet 2006).

3. Koinéisation

Si l'on suit la définition de la koinéisation, proposée d'abord par Siegel (1985), et développée ensuite par Trudgill (1986), elle concerne le développement de dialectes nouveaux, plus ou moins stables, à partir de mélanges de traits provenant de dialectes différents. C'est un concept parapluie couvrant plusieurs sous-processus :

- (1) mélange de formes tirées de deux ou plusieurs dialectes apparentés et régulièrement en contact,
- (2) nivellement dialectal : réduction de différences entre les dialectes (simplification) dans d'innombrables actes d'accommodation,
- (3) réallocation : après la koinéisation initiale, le nouveau dialecte comportera des variantes perdues, susceptibles d'être réaffectées à des fonctions spécifiques en tant que marqueurs sociaux ou stylistiques (voir Britain et Trudgill 1999).

Le terme de koinéisation a été créé pour rendre compte de situations de contact de dialectes dans le monde moderne, et la durée du processus est normalement courte. Il est hardi de vouloir appliquer cette notion à l'histoire d'une langue dans la longue durée, mais le parallélisme entre les deux types d'évolution est suffisamment grand pour justifier ce transfert d'idées. Le mouvement de convergence est le même dans les deux cas.

3.1. *L'unité linguistique de la Gallo-Romania*

Les histoires du français axées sur la standardisation s'ouvrent souvent par une carte divisant l'espace dialectal de la Gallo-Romania en trois zones (oc, oïl et francoprovençal), délimitées par des frontières abruptes. Le tout dans le but de bien définir notre objet d'étude : l'histoire de la langue portera uniquement sur le français et non pas sur les autres langues de France. Les auteurs insistent, d'une part, sur la précocité de la rupture avec le latin (IX^e siècle) – la spécificité de la langue française, comme de la nation française, remonte loin dans le temps – d'autre part sur l'extrême fragmentation dialectale du pays⁹, surtout durant les longs siècles précédant la Révolution. Une fois que le dialecte central fut *sélectionné* (à une date ancienne pour certains), son *acceptation* par les locuteurs d'autres dialectes ('l'extension du français en France') mit des siècles à s'accomplir. La diffusion du 'français' suivit essentiellement

⁹ La publication de l'*Atlas linguistique de la France* (Gilliéron et Edmont 1901-1910) n'a fait que renforcer cette impression chez les historiens de la langue : pour la dialectologie traditionnelle, l'informateur idéal c'est celui dont le parler est le plus 'pur', le moins influencé par la langue standard.

l'expansion du pouvoir royal et le rayonnement de la culture parisienne, touchant initialement les élites dans les différentes provinces, et gagnant les couches inférieures plus lentement et d'une manière fort inégale. Avec la Révolution tout s'accéléra : l'État prit alors la situation sérieusement en main en appliquant la politique rigoureuse d'aménagement linguistique dont il a été question plus haut (§ 2.4.). Cette version standardisante de l'histoire, ne va pas sans soulever des difficultés. Nous en regarderons deux en particulier.

1^{re} difficulté. L'imposition de frontières abruptes sur un continuum dialectal comporte une grande part d'arbitraire et de simplification : les isoglosses sont à considérer avant tout comme des fictions méthodologiques¹⁰. L'on ne saurait nier l'utilité taxinomique de frontières linguistiques dessinées sur le continuum dialectal qu'est la Gallo-Romania, mais leur réification dans l'esprit des auteurs a eu une conséquence historiographique néfaste : celle d'effacer de l'histoire et de la mémoire collective toute la moitié sud du territoire, occupée par l'occitan et le francoprovençal. Les recherches de Roger Wright et d'autres indiquent la longue persistance dans toute la Romania occidentale d'une intelligibilité réciproque plus ou moins grande (voir Wright 2002). Ceci était d'autant plus le cas pour les trois langues fortement apparentées de la Gallo-Romania où l'absence de barrières naturelles a fait naître des frontières linguistiques très perméables. Pendant tout le moyen âge, les locuteurs du francoprovençal n'eurent jamais l'idée qu'ils parlaient une langue autre que le français (voir Wüest 2003). Pour ceux qui voyageaient, les frontières oc ~ oïl ~ francoprovençal étaient loin d'être insurmontables (voir Lodge 2009). Il est fort probable, en fait, que la conscience de frontières nettes entre les différentes langues romanes se soit instaurée seulement avec la standardisation – le moment justement où l'on a commencé à construire une historiographie des 'grandes langues' de l'Europe. L'exclusion systématique (et au fond arbitraire) de l'occitan et du francoprovençal de l'histoire de la langue ne peut qu'estropier notre vision du passé linguistique du pays. L'espace linguistique allemand connaît une bi-partition assez analogue (entre le *Niederdeutsch* et le *Hochdeutsch*), mais aucun historien de l'allemand ne se croirait autorisé à ignorer l'évolution du *Niederdeutsch*. Peut-être est-il temps aujourd'hui de braver les accusations de jacobinisme que s'attira jadis Gaston Paris en énonçant ses idées sur le continuum dialectal (Paris 1889), et d'élaborer une historiographie de la Gallo-Romania qui soit plus inclusive, plus globale, moins réductive, un peu dans l'esprit qui anime le monumental *Französisches Etymologisches Wörterbuch*.

¹⁰ Il est paradoxal que les défenseurs des langues 'régionales', pour des raisons identitaires, réclament eux-mêmes ces frontières nettes qui, dans la pratique historiographique, n'ont pour effet que de les marginaliser.

2^e difficulté. La vision de la société médiévale présente dans les versions standardisantes de l'histoire de la langue offre le spectacle de populations gallo-romanes engluées dans leurs provinces pendant mille ans de féodalité, attendant l'arrivée d'une langue française qui allait enfin leur permettre de voyager. Une telle vision est tout à fait inacceptable pour les historiens médiévistes. Ceux-ci dépeignent une société munie d'un dynamisme et d'une mobilité tout à fait impressionnants, où bougeaient beaucoup non seulement les élites nobiliaires et ecclésiastiques, mais aussi les hommes de loi, les marchands, les artisans, les ouvriers agricoles (dans des migrations saisonnières massives) (voir Braudel 1986). En 1420, le roi Charles VI rédige une ordonnance pour les cordonniers de Troyes dans laquelle il est dit que :

Plusieurs compagnons et ouvriers du dit mestier, de plusieurs langues et nations, alloient et venoient de ville en ville ouvrer pour apprendre, congnoistre, veoir et savoir les uns des autres, dont les aucuns d'eulz s'i arrestoient & marioient¹¹.

(Voir Vilévault et de Bréquigny 1769, 60-62, cité dans Icher 1994, 29)

Les locuteurs de la langue d'oc, comme ceux de la langue d'oïl, se déplaçaient constamment tout au long du territoire, sans apparemment rencontrer d'insurmontables problèmes d'intelligibilité.

En l'absence d'une langue 'nationale', comment nos ancêtres médiévaux ont-ils su se tirer d'affaire ? Quand les locuteurs provenant de secteurs non adjacents d'un continuum dialectal se trouvent en contact, ils créent des variétés mixtes plus ou moins temporaires, accommodant leur parler personnel à celui de leurs interlocuteurs, nivelant les traits les plus encombrants. Ceci nous met dans le domaine de la koinéisation. D'innombrables actes individuels d'accommodation ne font pas, évidemment, une nouvelle koinè. Une koinè stable se produit seulement après une période relativement longue d'interactions régulières et intensives, au cours de laquelle les actes individuels d'accommodation en viennent à converger plus ou moins. Il se dégage dans un premier temps des koinès régionales (comme, par exemple, en Picardie au XIII^e siècle), auxquelles peut venir se superposer une koinè supra-régionale. Pour cette dernière phase, l'émergence d'un lieu central dominant sur lequel se focalisent les interactions facilite beaucoup les choses, phénomène qui s'est produit dans la France septentrionale au cours du Moyen Âge, mais pas en Italie, ni en Allemagne. Il va sans dire que la koinè qui en a résulté en France était le fait des locuteurs, et non celui des 'autorités'.

Les pressions vers la convergence linguistique ne viennent donc pas seulement *d'en haut*, par la voie de la standardisation, mais également *d'en bas*, par

¹¹ Ici, *plusieurs* signifie bien "de nombreux".

le biais des besoins communicatifs de locuteurs ordinaires dans leurs interactions quotidiennes. Il est essentiel d'incorporer ce facteur dans nos explications de l'évolution de la langue. Comme toutes les langues naturelles, le français est un assemblage de styles et de dialectes (géographiques et sociaux), une entité composite, instable, faite de variétés multiples qui se bousculent perpétuellement les unes les autres. Le changement linguistique résulte de la concurrence permanente qui s'établit entre des formes variantes de provenances diverses, dans les interactions quotidiennes de millions de locuteurs ordinaires. Pour nous aider à mieux étudier la bousculade dialectale qui se fait à l'intérieur des langues, l'ensemble de processus de koinésation est d'une grande utilité. Nous venons d'évoquer les processus de mélange de dialectes et de nivellement dialectal. Considérons maintenant un autre processus faisant partie de la koinésation, celui de la réallocation.

3.2. Exemple 3 : Codification du français

S'il y a, pour l'historiographie standardisante, un moment clef dans l'évolution du français, c'est la période de codification survenue aux XVII^e-XVIII^e siècles. Pour beaucoup d'historiens de la langue, 'le français' fut pris en main à cette époque par des grammairiens et par des lexicographes jouissant, grâce à l'Académie, d'un statut semi-officiel. Ceux-ci réussirent à tirer 'la langue' du chaos laissé par la Renaissance, à lui imposer une forme fixe indispensable pour la future unification de la 'Nation', à créer, en toute sérénité, un nouveau français plus efficace, basé sur les principes de logique, de clarté et d'élégance. La 'langue française' en question fut, bien entendu, la langue standard, ou la 'langue commune' dans la curieuse terminologie de l'époque¹². Pour ce qui est du parler vernaculaire, qui a laissé des traces importantes dans les textes littéraires et semi-littéraires de l'époque, l'historiographie traditionnelle le dépeint essentiellement comme une aberration, une variété comique, marginale, vouée à la disparition. On peut s'y intéresser – il est très pittoresque – mais il reste fermement en marge du récit central. Quant au rôle des locuteurs ordinaires dans le grand mouvement de la langue, il était insignifiant :

Un pareil développement ne peut pas partir des classes inférieures du peuple. Celui-ci n'a pas l'habitude de l'effort intellectuel. A une époque comme le 17^e s. les forces directrices de la nation se concentrent dans les cercles des 'honnêtes gens'.

(von Wartburg 1962, 176)

¹² La Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens et telle que les Orateurs et les Poetes l'employent (*Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1^{re} édition, 1694, 'Preface').

Peut-être faut-il aujourd'hui une conception moins réductive, plus holistique des événements de cette époque.

3.2.1. Représentations semi-littéraires du parler vernaculaire

Nous nous intéressons depuis bon nombre d'années à la reconstruction du parler vernaculaire à Paris sous l'Ancien Régime. Par rapport aux autres langues d'Europe, les sources sont riches – écrits des semi-lettrés (Ernst et Wolf 2001, Martineau 2009), commentaires métalinguistiques des grammairiens (Thurot 1881-1883) et remarqueurs (Ayres-Bennett 1996), représentations burlesques du parler populaire (Lodge 1997). Ce sont les documents appartenant à cette dernière catégorie que j'aimerais considérer ici. En voici un exemple :

Le Paysan

Ardé, regardé bien Monsieu,
 Je sis tout mouillé, car y pleu ;
 Et si pourtant je vous apporte
 Cette poule, le guièbe emporte,
 Plaides-moy fort bian et fort biau,
 Car je creve dedans ma piau,
 Et je sis si fort en colèze,
 Que pargué je ne me pis taize,
Voigeant mes brebis en prison.
Morgué, c'est une trahison
 D'un des biaux frezes de ma fame.
 Vouy j'enrage, dessus mon ame,
 Boutez, gaignez-moy mon procez.
 Si j'en pouvons avoir le succez
 Que j'en ayons les mains levées,
 Et que mes brebis soient sauvées,
 Je vous fezé un biau present.
 Je scay qu'ou estes bien disant,
 Allez, plaidez-moi bian ma cause,
 C'est sur vous que je me repose.

La Harengère

La commere Anne, Noutre Dame,
 La male peste de la femme,
 Elle et la sœur à Jean Pignon
 Nous portont toutes deux guignon
 A cause qui sont un peu belles.
Tou chacun veut aller sieux elles,
 Tous ces guiebles d'hommes y vont,
 Je scavons bien ce qu'ils y font.
Marci guieu sont de bonnes bestes
 Mais tous les jours ne sont pas festes.
A n'aron pas tourjou bon tans.
 Peut estre avant qui set deux ans
I pouraint bien avoir les huitre
Pu salles que de vieilles vitres.
 Vraman vouy, et la la j'aurons
 Et peut estre que je saurons
 Aussi bien qu'eux faire des mienne.
 N'est-il pas vray dame Basquienne
 Que je varons bien queueque jour
 Que tout chacun ara son tour ?¹³

(Le Sieur Berthaud, *La Ville de Paris en vers burlesques*, Paris, 1650)

¹³ Le Sieur Berthaud, *La Ville de Paris en vers burlesques*, Paris, 1650.

L'historiographie conventionnelle tend à dénigrer les données fournies par les textes de ce type : tout ayant été dicté par une vieille convention littéraire, le portrait du parler populaire que l'on y trouve manquerait totalement d'authenticité. C'est un jugement trop rapide.

Chacun sait que les écrivains sont influencés par leurs prédécesseurs et que les conventions littéraires peuvent être très contraignantes, mais il est trop facile de tout ramener ici à un petit jeu d'intertextualité. Aussi bizarres qu'elles soient, les formes vernaculaires présentes dans ces textes sont presque toutes attestées ailleurs, chez les grammairiens, chez les lexicographes, dans les atlas linguistiques. Ces caricatures du langage populaire se ressemblent les unes les autres, mais elles ne sont pas identiques : elles varient d'un auteur à l'autre, et elles changent avec le temps. Si elles ont un air de parenté, c'est peut-être moins parce que les auteurs s'imitaient que parce qu'ils partageaient les mêmes normes évaluatives que tout le monde. Labov a montré, en effet, qu'il existe derrière l'hétérogénéité linguistique des villes une grande uniformité dans les évaluations sociales des variantes. Il va jusqu'à définir la communauté linguistique comme un groupe de locuteurs qui parlent différemment, mais qui partagent les mêmes normes évaluatives (voir Labov 1987, 2).

Lorsqu'on élargit la notion de 'langue' pour inclure au côté de la langue normée le parler vernaculaire, l'historien du français se voit obligé d'évaluer les données selon un nouvel ordre de priorités. Il est interdit, évidemment, de traiter les documents du type de *La Ville de Paris en vers burlesques* comme s'il s'agissait de données vernaculaires saisies sur le vif. Les traits vernaculaires que l'on trouve ici ont beau être authentiques, ce qui nous transporte loin de la réalité c'est la *sélection* particulière de ces traits, et leur *concentration excessive* dans des tranches de discours relativement courtes. Ces textes ne nous donnent aucune indication fiable sur la fréquence et sur la diffusion des variables. Une telle absence de réalisme ne doit pas nous surprendre : à la différence des romanciers 'réalistes' du XIX^e siècle, les auteurs burlesques et satiriques de l'Ancien Régime ne visaient aucunement une représentation 'vraie' du parler vernaculaire. Engagés dans un jeu d'incongruité stylistique, ils s'intéressaient avant tout à la valeur *sociale* des variantes. Ils incorporent en priorité dans leurs textes les variantes les plus stigmatisées, les plus 'saillantes' (les variantes dont le public était le plus conscient – souvent des 'stéréotypes' dans le sens labovien)¹⁴. Cela enlève-t-il à ces documents leur

¹⁴ Peter Trudgill a souligné l'importance de la notion de 'saillance' dans son ouvrage sur les dialectes en contact. Par 'saillance' il entend le niveau de conscience associée par les locuteurs à des variables particulières. La saillance d'une variante comporte plusieurs éléments : degré de stigmatisation, distance phonétique, neutralisation de contrastes phonologiques etc. Cette définition comporte une part de circularité (voir

valeur comme témoins linguistiques ? Loin de là. Des renseignements concernant la valeur *sociale* des variantes linguistiques sont de première importance pour l'historien du français. Les évaluations sociales jouent un rôle central dans la diffusion des innovations (par imitation) à travers la communauté de locuteurs. Les locuteurs reproduisent plus ou moins inconsciemment la langue du milieu ambiant auquel ils veulent s'assimiler, et ils rejettent celui des milieux dont il cherche à se distinguer. Les variables les plus saillantes sont les variables les plus vulnérables au changement (acceptation ou rejet par la communauté des locuteurs). La possibilité d'identifier les variantes les plus saillantes à différents moments de l'histoire est extrêmement précieuse (voir Lodge 2004, 171-190).

3.2.2. Codification et réallocation

Des réflexions de cet ordre concernant le français parisien sous l'Ancien Régime poussent à considérer l'activité des grammairiens sous un jour assez différent de celui adopté traditionnellement. Au lieu de voir le processus de codification se dérouler coupé du monde dans l'atmosphère raréfiée de salons, il convient de le concevoir comme le reflet des préoccupations plus générales de la société. La population de la très grande ville, diverse et complexe, qu'était Paris fut tourmentée durant toute cette époque par de déchirants conflits sociaux (Guerres de Religion, Fronde etc.) qui ont déterminé l'histoire sociolinguistique de la ville. Quel a pu être le rôle des grammairiens dans tout cela ? On voit mal comment ils auraient pu diriger le mouvement général de la langue. Ils n'ont pu que le suivre.

Lorsqu'on examine la codification du français aux XVII^e-XVIII^e siècles, on voit que le processus présente des affinités assez fortes avec celui de la 'réallocation' (voir *supra* § 3.0.). Après une koinéisation initiale survenue à Paris au Moyen Âge (voir *supra* § 2.3.), le dialecte (urbain) n'était toujours pas uniforme. Il comportait bon nombre de variantes (phonologiques, morphologiques, lexicales) dont certaines allaient disparaître, mais dont d'autres pouvaient être recyclées, réaffectées à des fonctions spécifiques en tant que marqueurs sociaux ou stylistiques. Dans toute communauté linguistique, il s'établit inconsciemment un consensus sur la valeur sociale des différentes parties de son répertoire linguistique¹⁵. Il s'agit d'une mise à jour constante du tarif des valeurs sociales attribuables aux variantes en circulation, et de

Kerswill et Williams 2002), mais la notion reste néanmoins utile pour qui veut expliquer la diffusion de différentes variantes linguistiques à travers la société.

¹⁵ Dans un ouvrage récent (Vachon à paraître), l'auteur retrace l'évolution d'un tel consensus en français au cours du XVI^e siècle suivant une méthodologie quantitative.

l'affectation de ces variantes à la place qui leur revient dans la hiérarchie de la langue : les *items* de valeur haute seront réservés aux situations formelles et associés aux personnes de haut statut social (la *Distanzsprache*); les *items* de valeur basse seront affectés aux situations informelles et associés aux locuteurs de bas statut social (la *Nähesprache*). Le consensus concernant les normes évaluatives est constamment sujet à un processus inconscient et implicite de renégociation et de modification.

Ce qui fait la spécificité de l'histoire des langues standardisées c'est que l'on peut y voir le processus de réallocation en train de se faire d'une manière explicite. Pour des raisons que l'on peut découvrir, les élites parisiennes, et surtout ceux qui voulaient en faire partie, éprouvèrent au XVII^e siècle un besoin urgent de règles explicites concernant l'affectation des variantes au *Bon Usage* ou au *Mauvais Usage*. Une armée de grammairiens est vite arrivée pour répondre à ces besoins. Mais il ne faut pas se laisser duper par les apparences : l'évolution des normes au XVII^e siècle ne pouvait être l'affaire d'un petit cercle de personnes cultivées. Elle devait refléter un consensus où toute la communauté linguistique était engagée, directement ou indirectement. Le rôle des grammairiens n'est jamais d'innover ou d'initier. Il se limite à enregistrer, à étiqueter et à donner à la réallocation collective et inconsciente une expression explicite, et très sélective. Le bien-fondé de cette hypothèse est confirmé par le fait que les grammairiens d'Ancien Régime ne disaient pas eux-mêmes autre chose : peu d'entre eux osaient aller à l'encontre de l'Usage, 'le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maistre des langues' (Vaugelas 1647).

On associe traditionnellement la notion de norme aux langues standardisées, mais il existe à l'intérieur de chaque langue une pluralité de normes. Romaine et Reid (1976) distinguent entre *normes sociales* et *normes vernaculaires*. Les normes qu'ils disent *sociales* sont celles de la langue standard qui fonctionnent au niveau de la société en général – en France il s'agirait du niveau 'national'. Plus on se conforme à la norme sociale, plus on s'attirera de prestige 'ouvert'. Les normes qu'ils disent *vernaculaires* (ou communautaires) sont celles qui fonctionnent dans les situations d'intimité et au niveau de sous-groupes existant à l'intérieur de la société plus large (groupes constitués sur la base de régions géographiques, de classes sociales, de professions, de tranches d'âge etc.). À l'intérieur de ces groupes, plus on se conforme à la norme vernaculaire, plus aux yeux des autres membres du groupe, on gagnera en prestige, cette fois-ci 'couvert'. Tous les locuteurs, même les plus cultivés, sont en permanence tirillés par les pressions exercées par les deux types de norme. Dans l'évolution des langues standardisées, le changement linguistique comporte une dialectique entre standard et non-standard, un tiraillement constant entre 'normes sociales' et 'normes vernaculaires'.

4. Conclusions

4.1. *Histoire externe vs histoire interne ?*

Situer plus pleinement les changements linguistiques dans leur contexte social nous met à l'encontre, non seulement de vieilles habitudes normatives, mais aussi d'une très respectable tradition de pensée soutenant que les langues sont des systèmes autonomes qui évoluent d'eux-mêmes. Une des métaphores préférées des linguistes du XIX^e siècle était d'ordre botanique : les langues ressemblent à des plantes qui ont leur vie propre et qui évoluent selon leur composition génétique interne (voir à titre d'exemple Müller 1861, 22). Les structuralistes, qui distinguent soigneusement les éléments *externes* des éléments *internes* de la langue, préfèrent des métaphores mécaniques ('chaînes de pulsion' et 'chaînes de traction', par exemple). La langue étant, pour eux, 'un système où tout se tient', les changements résultent surtout de pressions internes, les facteurs externes ne jouant qu'un rôle accessoire. L'étude des 'changements en cours' dans la langue actuelle nous induit, cependant, à revenir sur la notion de l'autonomie des systèmes linguistiques. Antoine Meillet a énoncé il y a fort longtemps que :

Le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social (Meillet 1921, 17).

Il incombe certes au linguiste d'étudier les transformations structurales qui affectent la langue dans son système général. Mais il ne suffit pas de constater des mutations de structure, de suivre les cheminements de tel ou tel type de changement pour comprendre comment ces mutations ont pu se produire. Pourquoi tel changement à tel endroit et à tel moment plutôt qu'à d'autres endroits et à d'autres moments ? La réussite d'une innovation n'est pas en général prévisible. Avant de s'intégrer au système, elle doit se propager à travers la société et à travers la langue. Sa réussite dépendra moins de ses propriétés structurales *internes* que de facteurs sociaux *externes*, tels la structure du groupe de locuteurs et la présence au sein du groupe de réseaux sociaux denses, multiples et complexes renforçant les normes et la résistance aux changements. Les langues ne changent donc pas tellement d'elles-mêmes, c'est plutôt les locuteurs qui les font changer (voir à ce sujet Völker 2009). Weinreich posa, il y a plus de quarante ans, les jalons d'une approche empirique à l'analyse du processus de changement linguistique (voir Weinreich, Labov, Herzog 1968) : 1° D'où viennent les innovations ? Pourquoi à tel endroit et à tel moment et non à d'autres ? ('The actuation problem'). 2° Comment les innovations se propagent-elles au sein de la communauté ? ('The transition problem'). 3° Comment intègrent-elles le système de la langue ? ('The embedding problem'). Andersen (2001) a repris cette interrogation en employant

le terme d'*actualisation*. La dichotomie saussurienne entre *éléments externes* ~ *éléments internes* s'avère ainsi, dans la pratique, fort difficile à opérer, la linguistique historique étant, par nécessité, une linguistique socio-historique.

4.2. *Koinésation vs standardisation ?*

Nous n'avons pas cherché dans cette étude à nier l'importance de la standardisation dans l'évolution des langues : la création de langues standardisées en Europe a joué un rôle clef dans l'émergence des 'nations' et elle continue à exercer une profonde influence sur les comportements linguistiques des locuteurs. La 'standardologie' comporte d'ailleurs de nombreuses zones d'ombre tout à fait fascinantes (voir Posner 1996, 206-217). Mais couler l'historiographie d'une langue dans le seul moule de la standardisation nous expose à des risques :

- (1) celui de traiter l'évolution de la langue, dans une perspective téléologique, un peu comme un exercice à long terme de planification linguistique ;
- (2) celui de regarder le changement linguistique comme un mouvement de haut en bas, où l'essentiel se passe en vase clos à l'intérieur de la langue standardisée, reléguant aux marges les parlers vernaculaires et les locuteurs ordinaires.

En France, comme dans ses colonies, l'État s'est toujours servi de la langue pour la construction de la 'nation', mais il est facile d'exagérer le rôle de l'État dans la construction de la 'langue'. Il existe en face de la standardisation d'autres forces de convergence, qui agissent par le bas au niveau du vernaculaire, et dans lesquelles le rôle principal est joué par les locuteurs ordinaires. La carence de données nous prive de tout accès direct au parler vernaculaire d'autrefois, mais ce fait évident n'autorise pas à agir comme s'il n'avait pas été là. Ignorer les effets de la koinésation, amputer de l'histoire du français les besoins communicatifs des locuteurs dans leurs échanges quotidiens ne fait que l'estropier. Ceci dit, standardisation et koinésation ne s'excluent pas, elles se complètent : elles orientent toutes les deux vers le même but par des cheminements différents ('top - down' vs 'bottom - up'), dont il convient de mieux comprendre les modalités et les interactions¹⁶.

University of Saint Andrews

Anthony LODGE

¹⁶ Je tiens à remercier vivement plusieurs collègues et amis (Nigel Armstrong, Jean-Pierre Chambon, Serge Lusignan, France Martineau) qui ont accepté de lire une version préliminaire de cette étude, d'en avoir éliminé certaines incohérences et de m'avoir suggéré des formulations bien plus intelligentes que les miennes. Les faiblesses qui subsistent ne sont attribuables qu'à l'auteur.

5. Bibliographie

- Andersen, H., 1988. « Centre and periphery: adoption, diffusion and spread », in : J. Fisiak (ed.), *Historical Dialectology. Regional and Social*, Berlin/New York/Amsterdam, Mouton de Grouter, 39-83.
- Andersen, H., 2001. *Actualization. Linguistic change in Progress*, Amsterdam, Benjamins.
- Armstrong, N., 2002. « Nivellement et standardisation en anglais et en français », *Langage et Société* 102, 5-32.
- Armstrong, N., 2009. « Normes identitaires et urbanisation », *Cahiers de sociolinguistique* 13, 15-29.
- Armstrong, N., Blanchet, P., 2006. « Special Issue : the dynamics of levelling and diversity in French », *Journal of French Language Studies* 16.
- Ayres-Bennett, W., 1996. *Les « Remarques » de l'Académie française sur le « Quinte-Curce » de Vaugelas, 1719-1720*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure.
- Bergounioux, G., 1989. « Le francien (1815-1914) : la linguistique au service de la patrie », *Mots/Les langages du politique*, 19, 23-40.
- Berschin, H. / Felixberger, J. / Goebel, H., 2008. *Französische Sprachgeschichte (2., überarbeitete Auflage)*, Hildesheim, Olms.
- Berthaud, Le Sieur, 1650. *La Ville de Paris en vers burlesques*, Paris.
- Braudel, F., 1986. *L'Identité de la France*, Paris, Arthaud-Flammarion, 3 vol.
- Britain, D. / Trudgill, P., 1999. « Migration, new-dialect formation and sociolinguistic refunctionalisation. Reallocation as an outcome of dialect contact », *Transactions of the Philological Society* 97, 245-256.
- Cerquiglini, B., 1991. *La Naissance du français*, Paris, PUF (Que Sais-Je ?).
- Cerquiglini, B., 2007. *Une Langue orpheline*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Chaurand, J., 1983. « Pour l'histoire du mot francien », in : *Mélanges de dialectologie d'oïl à la mémoire de R. Loriot*, Dijon, 91-99.
- Chaurand, J. (dir.), 1999. *Nouvelle Histoire de la langue française*, Paris, Seuil.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1^{re} éd., 1694, Paris, Vve Jean-Baptiste Coignard.
- Eloy, J.-M. (dir.), 1995. *La Qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Champion.
- Ernst, G. / Wolf, B., 2001. *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, 310), CD-ROM 1.5 Seiten.
- Francis, W. N., 1983. *Dialectology. An Introduction*, Londres, Longman.
- Frei, H., 1929. *La Grammaire des fautes*, Genève, Slatkine.
- Gillieron, J. / Edmont, E., 1901-10. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Guiraud, P., 1966. *Le Moyen Français*, Paris, PUF (Que Sais-Je ?).
- Hafner, J., 2006. *Ferdinand Brunot und die nationalphilologische Tradition der Sprachgeschichtschreibung in Frankreich*, Tübingen, Gunter Narr.

- Haugen, E., 1966. «Dialect, language, nation», réimpr. in: J. B. Pride / J. Holmes (ed.), *Sociolinguistics*, 1972, Harmondsworth, Penguin.
- Hornsby, D., 2006. *Redefining Regional French. Koinèization and Dialect Levelling in Northern France*, Londres, Legenda.
- Icher, F., 1994. *La France des compagnons*, Paris, Éditions La Martinière.
- Joseph, J. E., 1987. *Eloquence and Power*, Londres, Francis Pinter.
- Kerswill, P., 2001. «Koineization and accommodation», in: P. Trudgill / N. Schilling-Estes (ed.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford, Blackwell, 669-702.
- Kerswill, P. / Williams, A., 2002. «‘Salience’ as an explanatory factor in language change», in: M. C. Jones (ed.), *Language Change*, Amsterdam, Rodopi.
- Labov, W., 1987. «Exact description of the speech community: short A in Philadelphia», in: R. Fasold / D. Schiffrin (ed.), *Language Change and Variation*, Washington, Georgetown University Press, 1-57.
- Labov, W., 1994-2001. *Principles of Linguistic Change*, t. 1 Internal Factors, t. 2 Social Factors, Oxford, Blackwell.
- Lodge, R. A., 1993. *French from Dialect to Standard*, Londres, Routledge.
- Lodge, R. A., 1996. «Stereotypes of vernacular pronunciation in 17th-18th century Paris», *Zeitschrift für Romanische Philologie* 112, 205-231.
- Lodge, R. A., 2004. *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, CUP.
- Lodge, R. A., 2009. «Le français et l’occitan en Auvergne au XIV^e siècle, l’exemple de Montferrand», in: L. Baronian / F. Martineau (dir.), *Le Français d’un continent à l’autre*, Montréal, PUL, 269-289.
- Lusignan, S., 2004. *La Langue des rois au moyen âge*, Paris, PUF.
- Martineau, F., 2009. «À distance de Paris, usages linguistiques en France et en Nouvelle France à l’époque classique», in: D. Aquino-Weber / S. Cotelli / A. Kristol (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman*, Bern, Peter Lang, 221-242.
- Meillet, A., 1921. *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- Mesthrie, R., 2001. «Koinès», in: R. Mesthrie (ed.), *Concise Encyclopedia of Sociolinguistics*, Amsterdam, Elsevier, 485-489.
- Milroy, J. / Milroy, L., 1999. *Authority in Language*, Londres, Routledge.
- Milroy, J., 2003. «On the discourse of historical linguistics: language-internal explanation and language ideologies», *Forum for Modern Language Studies* 39, 357-370.
- Müller, F. M., 1861. *Lectures on the Science of Language*, Première série, Londres.
- Paris, G., 1889. «Les parlers de France», *Romania* 17, 475-89.
- Posner, R., 1996. *The Romance Languages*, Cambridge, CUP.
- Rey, A. / Duval, F. / Siouffi, G., 2007. *Mille Ans de langue française. Histoire d’une passion*, Paris, Perrin.
- Romaine, S. / Reid, E., 1976. «Glottal sloppiness? – a sociolinguistic view of urban speech in Scotland», *Teaching English* 9, 3.
- Saussure, F. de, 1916/1971. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

- Siegel, J., 1985. « Koinés and koinéization », *Language in Society* 14, 357-378.
- Thurot, C., 1881-1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie nationale, 2 tomes.
- Trudgill, P., 1986. *Dialects in Contact*, Oxford, Blackwell.
- Trudgill, P., 2003. *A Glossary of sociolinguistics*, Edinburgh, EUP.
- Vachon, C. (à paraître), *Le Changement linguistique au XVI^e siècle. Une étude basée sur des textes littéraires français*, Strasbourg, Bibliothèque de Linguistique Romane.
- Vaugelas, C. V. de, 1647/1970. *Remarques sur la langue française*, ed. J. Streicher, Genève, Slatkine Reprints.
- Vilevault. L.-G. de, / Secousse, D.-F., / Béquigny, L., 1769. *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, Paris, Imprimerie Royale.
- Völker, H., 2009. « La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique », *RLiR* 23, 27-76.
- Wartburg, W. von, 1946. *Évolution et structure de la langue française*, Berne, Francke.
- Weinreich, U. / Labov, W. / Herzog, M. I., 1968. « Empirical foundations for a theory of language change », in : W. P. Lehmann / Y. Malkiel (ed.), *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press, 95-195.
- Wright, R., 2002. « Early medieval pan-Romance comprehension », in : J. J. Contreni / S. Casciani (ed.), *Word, Image, Number. Communication in the Middle Ages*, Sismel, Galluzzo, 25-42.
- Wüest, J., 2003. « Évolution des frontières des langues romanes : la Galloromania », in : G. Ernst / M.-D. Gleßgen / C. Schmitt / W. Schweickard (dir.), *Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/New York, De Gruyter, t. 1, 646-657.

